

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMMERCES : MISE EN PLACE D'UN PLAN DE SECURISATION

A l'approche des fêtes de fin d'année, Etienne GUÉPRATTE, Préfet du Gers, a souhaité qu'un point soit fait avec les représentants des principaux commerces pour permettre aux forces de l'ordre d'adapter leurs dispositifs en fonction des impératifs commerciaux liés à cette période de fêtes.

Présidée par le directeur de Cabinet, cette réunion de concertation et d'information s'est tenue à la préfecture du Gers le 10 décembre 2012, en présence des représentants des commerces à risque (grandes surfaces, bijoutiers, débitants de tabac, pharmaciens, casinos, etc.) en vue d'échanger et de mettre en place le dispositif de vigilance pour les commerces qui vendent des produits à forte valeur ajoutée à l'occasion des fêtes de fin d'année (foie gras, vins, spiritueux, etc.) mais également bijoux ou cartouches de cigarettes qui sont particulièrement visés par les malfaiteurs.

Un plan de sécurisation a été mis en place complétant le dispositif « anti hold-up » initié chaque année au niveau national par le Ministère de l'Intérieur :

- multiplication des patrouilles de policiers et de gendarmes aux heures d'ouverture et de fermeture des commerces ;
- renfort des contrôles des forces de l'ordre sur l'ensemble des axes routiers avec réquisition permettant les contrôles d'identité et d'ouverture des coffres de véhicules ;
- sensibilisation des commerçants à appeler le 17 pour toute information suspecte ou inhabituelle ;
- sensibilisation à la prudence des petites entreprises locales de vente de produits à la ferme par l'intermédiaire des chambres consulaires ;
- reconduite de l'Opération Tranquillité Vacances que ce soit pour les particuliers, les établissements scolaires ou les commerçants.